

Fiche réflexe – 3

Conduite à tenir devant un cas suspect d'infection à COVID-19 lors d'une opération de sauvetage (SAR)

En cas d'évènement de mer, le commandant rend compte immédiatement au CROSS. Il rend également compte à l'astreinte de sécurité de la DIRM de sa participation à une opération SAR sur demande du CROSS.

À l'issue de l'opération SAR, et après récupération du (ou des) naufragé(s), le commandant fait route vers le port désigné par le CROSS.

I – Traitement d'un cas isolé

Devant un cas suspect d'infection à COVID-19, le commandant doit rendre compte immédiatement au CROSS et mettre en place immédiatement les mesures de protection avec l'aide du responsable des soins à bord (cf fiche réflexe – 1 Conduite à tenir devant un cas suspect d'infection COVID-19 à bord) :

- le sujet doit être placé en isolement dans une cabine dédiée, il aura un masque chirurgical et les mains auront été désinfectées avec du gel hydroalcoolique ;
- l'agent responsable des soins appelle sans délai le centre de consultation médicale maritime (CCMM) pour Consultation Télémédicale ;
- à l'arrivée au port : prise en charge par les autorités sanitaires (ARS), condamnation de la cabine jusqu'à son nettoyage / désinfection par une société spécialisée.

II – Traitement multiple (cas de récupération de nombreux naufragés « migrants »)

1) si possibilité de placement des naufragés plage arrière et/ou local migrants (patrouilleurs), pas de consignes particulière à appliquer, ils auront un masque chirurgical et les mains auront été désinfectées avec du gel hydroalcoolique. Le traitement dans la prise en charge demeure identique.

2) si pas d'isolement possible en plage arrière (vedettes régionales, et conditions météorologiques défavorables), prévoir les mêmes consignes que pour le cas isolé. En cas de difficultés de mise en œuvre, tout l'équipage s'équipe en EPI dédiés.

3) A l'arrivée au port :

- prise en charge par les autorités sanitaires ;
- nettoyage/désinfection des parties et endroits et/ou locaux ayant servis à l'accueil des migrants par une société spécialisée